



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE L'EXCELLENCE SPORTIVE
DES LAURENTIDES**
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Exercice terminé le 31 mars 2017



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

TABLE DES MATIÈRES
Exercice terminé le 31 mars 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS :

Produits et charges et évolution de l'actif net

Bilan

Flux de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Annexe A - Programmes de soutien

B - Fonctionnement

1

3

4

5

6

9

9

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
 Conseil de développement de l'excellence sportive
 des Laurentides

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DE
 DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES, qui
 comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des produits et charges et évolution de
 l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé
 des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états
 financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans
 but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour
 permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci
 résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base
 de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement
 reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de
 déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance
 raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Sainte-Agathe-des-Monts
 124, rue Saint-Vincent
 Sainte-Agathe-des-Monts
 QC J8C 2B1
 T 819 326 3400
 F 819 326 8839

Saint-Jérôme
 3-4-255, rue de Martigny O.
 Saint-Jérôme
 QC J7Y 2G4
 T 450 432 8625
 F 450 432 8868

Mont-Tremblant
 969, rue de Saint-Jovite
 bur. 201, Mont-Tremblant
 QC J8E 3J8
 T 819 425 8691
 F 819 425 9266

Sainte-Adèle
 916, boul. de Sainte-Adèle
 bur. 112, Sainte-Adèle
 QC J8B 2N2
 T 450 229 2987
 F 450 229 7749

Lachute
 408A, rue Principale
 Lachute
 QC J8H 1Y2
 T 450 562 3775
 F 450 562 1757

Blainville
 905, boul. Michèle-Bohec
 bur. 100, Blainville
 QC J7C 5J6
 T 450 971 1550
 F 450 971 4646

Rivière-Rouge
 709, rue de l'Annonciation Nord
 Rivière-Rouge
 QC J0T 1T0
 T 819 275 1666
 F 819 275 1113

Amyot Gélinas
 S.E.N.C.R.L.
 SANS FRAIS
 info@amyotgelinas.com
 amyotgelinas.com



Saint-Jérôme
le 6 juillet 2017

Comptables professionnels agréés

Amyot Gelinac, A.C.N.C.R.L.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

PRODUITS ET CHARGES ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 mars

	2017	2016	
PRODUITS			
Contributions	127 047 \$	81 481 \$	
Municipalités régionales de comté (note 5)	27 494	184 644	
Conférence régionale des élus des Laurentides (note 5)	110 082	75 000	
Institut National du sport du Québec	5 000	6 450	
Forum Jeunesse Laurentides	13 755	1 000	
Participation	-	2 904	
Assurances athlètes	1 020	1 034	
Intérêts	-	6 706	
Entente de partenariat - Fonds de l'athlète des Laurentides	5 010	-	
Gala Excellence sportive Laurentides	2 401	2 565	
Autres	291 809	361 784	
CHARGES			
Programmes de soutien (annexe A)	209 977	277 154	
Fonctionnement (annexe B)	67 405	68 336	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	277 382	345 490	
ACTIF NET AU DÉBUT	23 284	6 990	
ACTIF NET À LA FIN	37 711 \$	23 284 \$	





**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE
DES LAURENTIDES**

BILAN
31 mars

	2017	2016	
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	118 410 \$	195 659 \$	
Débiteurs (note 3)	84 344	11 131	
Charges payées d'avance	-	7 150	
	<u>202 754 \$</u>	<u>213 940 \$</u>	
ACTIF À COURT TERME	202 754 \$	213 940 \$	
Encaisse	165 043	190 656	
Créditeurs (note 4)	20 111 \$	17 151 \$	
Subventions reportées (note 5)	144 932	173 505	
	<u>37 711</u>	<u>23 284</u>	
ACTIF NET	202 754 \$	213 940 \$	
Non affecté			
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs (note 4)			
Subventions reportées (note 5)			
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION			
....., administrateur			
....., administrateur			



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE
DES LAURENTIDES**

FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 mars

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des produits sur les charges

Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux
activités d'exploitation

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA
TRÉSORERIE**

ENCAISSE AU DÉBUT

ENCAISSE À LA FIN

	2017	2016
	118 410 \$	195 659 \$
	195 659	157 163
	(77 249)	38 496
	(91 676)	22 202
	14 427 \$	16 294 \$

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2017

1. STATUT ET OBJETIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 4 juillet 2012 comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a cependant débuté son exploitation au cours de l'exercice financier 2013-2014. Son objectif est de promouvoir le sport et l'activité physique dans la région des Laurentides. L'organisme offre aux athlètes identifiés des services de soutien à la performance ainsi qu'à leurs organisations structurantes et aux entraîneurs oeuvrant dans la région des Laurentides.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE
DES LAURENTIDES**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des avances à un employé et des contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

3. DÉBITEURS

Contributions
Avance à un employé
Taxes

2017	2016
84 344 \$	11 131 \$
74 834 \$	8 400 \$
2 203	-
7 307	2 731
<u>84 344 \$</u>	<u>11 131 \$</u>

4. CRÉDITEURS

Fournisseurs
Salaires
Frais courus

2017	2016
10 552 \$	3 902 \$
7 440	8 086
2 119	5 163
<u>20 111 \$</u>	<u>17 151 \$</u>



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE
DES LAURENTIDES**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2017

5. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent un financement affecté destiné à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

Solde au début
Contributions encaissées
Montant engagé de l'exercice
Solde à la fin

Municipalités régionales de comté	Conférence régionale des élus des Laurentides	Total
146 011 \$	27 494 \$	173 505 \$
249 805	-	249 805
(250 884)	(27 494)	(278 378)
144 932 \$	\$ -	144 932 \$

6. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
A - PROGRAMMES DE SOUTIEN		
Salaires et charges sociales (nets de subventions de 52 134 \$; 2016 - 3 816 \$)	60 446 \$	77 912 \$
Achat d'équipements et location de plateaux sportifs	25 009	39 130
Assurances des athlètes	3 264	4 485
Événements et rayonnement	8 815	28 919
Formation et perfectionnement des entraîneurs et des intervenants	24 965	13 150
Frais de déplacements et de représentation	7 440	8 315
Loyer	4 004	4 746
Sciences de l'entraînement	38 458	76 205
Services médicaux sportifs	9 066	7 462
Services professionnels	28 297	1 638
Soutien aux compétitions et camps d'entraînement	213	15 192
	<u>209 977 \$</u>	<u>277 154 \$</u>

B - FONCTIONNEMENT

Salaires et charges sociales	34 003 \$	36 388 \$
Assurances	-	119
Congrès et formation	1 856	1 080
Fournitures de bureau et papeterie	1 913	4 925
Frais bancaires	971	525
Frais de déplacements	747	398
Loyer	4 708	5 007
Publicité	8 154	7 202
Services professionnels	7 046	6 720
Taxes et permis	543	2 511
Télécommunications	7 464	3 461
	<u>67 405 \$</u>	<u>68 336 \$</u>

